

## La finance solidaire à un tournant

PAGE 7



© Marc Detiffe

### design

#### Un mode universel

L'Universal design vise à développer un environnement avec le moins d'obstacles possible pour une accessibilité à tous.

PAGE 6

### assurance chômage

#### Dégressivité des allocations

Dès le 1<sup>er</sup> novembre, les allocations de chômage diminuent plus vite que par le passé. Qui est concerné ? Dans quelles conditions ?

PAGE 2

### habitat

#### Du radon chez vous ?

Détecter ce gaz nocif dans nos habitations est possible à moindre frais. Et si le taux de concentration est élevé, aérer peut être une solution.

PAGE 5

### exposition

#### Le peintre Permeke

Le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles consacre une grande rétrospective au célèbre peintre belge du vingtième siècle.

PAGE 9

Réforme de l'assurance chômage

# Une dégressivité accrue des allocations de chômage

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012, les allocations de chômage diminueront progressivement – et plus rapidement que par le passé – pour atteindre au final un montant plancher en fonction de la situation familiale. Les montants d'allocations minima actuels restent toutefois garantis.



© Bruno Fahy/BELGA

### > Qui est concerné ?

Sont concernés par cette réforme gouvernementale les chômeurs complets cohabitants, isolés et chefs de ménage.

Ne sont pas concernés :

- les chômeurs avec complément d'entreprise (auparavant "prépension") ou d'ancienneté,
- les jeunes bénéficiaires d'allocations d'insertion (anciennement "allocations d'attente"),
- les chômeurs temporaires (chômage économique, intempérie, accident technique...),
- les chômeurs ayant un passé professionnel d'au moins 20 ans (passage progressif à 25 ans en 2017),
- les chômeurs reconnus par le médecin de l'Onem avec une inaptitude permanente au travail d'au moins 33 %.

Ne sont pas concernés non plus :

- les chômeurs complets chefs de ménage percevant l'allocation minimale, soit 41,95 euros/jour (1.090,70 euros/mois),
- les chômeurs complets isolés percevant l'allocation minimale, soit 35,24 euros/jour (916,24 euros/mois).

### > Qu'est-ce qui change ?

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, tout travailleur qui introduit une demande d'allocation de chô-

mage percevra, pendant les trois premiers mois, une allocation égale à 65 % de sa rémunération plafonnée (au lieu de 60 % précédemment).

Ensuite, le montant de l'allocation diminue en plusieurs phases, en fonction du passé professionnel, pour aboutir à un montant forfaitaire. Si par exemple, le travailleur a travaillé deux ans, le forfait lui sera accordé après un an et demi de chômage. S'il a travaillé onze ans, il s'appliquera après trois ans de chômage.

Si le travailleur reprend le travail pendant au moins trois mois, le moment où il percevra le montant forfaitaire est postposé.

### > Comment évoluera l'indemnisation ?

Dorénavant, l'évolution des périodes d'indemnisation est identique pour le chef de ménage, l'isolé et le cohabitant.

#### 1<sup>ère</sup> période (première année)

- phase 1: 65 % du salaire perdu plafonné à 2.370,76 EUR pendant 3 mois (60 % pour les demandés d'allocations faites avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013),
- phase 2: 60 % du salaire perdu plafonné à 2.370,76 EUR pendant 3 mois,
- phase 3: 60 % du salaire perdu plafonné à 2.209,59 EUR pendant 6 mois (allocations identiques aux allocations actuelles).

#### 2<sup>ème</sup> période (de 2 à 36 mois)

- phases 1 et 2.0 : pendant une période fixe de 2 mois, additionnée de 2 mois par année de passé professionnel (avec un maximum de 12 mois en tout), les allocations seront pareilles aux allocations actuelles de la 2<sup>ème</sup> période :
  - > 60 % du salaire perdu plafonné à 2.064,81 EUR pour les chefs de ménage
  - > 55 % du salaire perdu plafonné à 2.019,88 EUR pour les isolés
  - > 40 % du salaire perdu plafonné à 2.064,81 EUR pour les cohabitants.

- phases 2.1 à 2.4 : pendant les 24 mois suivants (toujours par tranche de 2 mois supplémentaires par année de passé professionnel), les allocations diminuent chaque semestre par paliers pour tous les chômeurs, quelle que soit leur situation familiale. Cette dégressivité s'applique aussi aux chômeurs actuels, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

#### 3<sup>ème</sup> période

Allocation forfaitaire (1) (durée illimitée) selon la situation familiale :

- chef de ménage : 1.090,70 EUR
- isolé : 916,24 EUR
- cohabitant : 483,86 EUR
- cohabitant "privilégié" (2) : 635,44 EUR

### > Qu'en est-il pour les chômeurs actuels ?

Les chômeurs indemnisés concernés par la réforme verront le montant de leurs allocations

recalculé. Le moment où la diminution interviendra dépend de la situation familiale, du passé professionnel et de la durée du chômage. Pour le cohabitant, l'allocation diminuera au plus tôt à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012. Pour le chef de ménage ou l'isolé, cette diminution aura lieu au plus tôt le 1<sup>er</sup> mars 2013.

Les chômeurs concernés recevront (ou ont déjà reçu) un courrier personnalisé de leur organisme de paiement (syndicat ou Capac), les avertissant de l'impact concret de la mesure sur leurs allocations. Si leur allocation ne change pas, ils ne recevront pas de communication.

// JD

(1) Sur base de l'indice en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2012.

(2) Le conjoint du cohabitant bénéficie uniquement d'allocations dont le montant journalier ne dépasse pas 31,77 EUR.

#### >> Pour en savoir plus

- L'Onem a édité une brochure et une feuille info-travailleurs, intitulées "Réforme de l'assurance chômage à partir de novembre 2012". Infos dans les bureaux régionaux de l'Onem et sur [www.onem.be](http://www.onem.be).
- La CSC organise des séances d'information collectives. Infos auprès des bureaux régionaux de la CSC ou sur [www.csc-en-ligne.be](http://www.csc-en-ligne.be)

## Le service social vous informe

### Comment contacter la DG Personnes handicapées ?

Vous avez besoin d'une attestation de reconnaissance de votre handicap ? Vous avez des questions à propos de vos allocations pour personnes handicapées ? Vous devez renouveler votre carte de stationnement ? La Direction générale (DG) "Personnes handicapées" est votre interlocutrice. Elle a pris des mesures pour que vous puissiez la joindre plus facilement.

Pour répondre aux demandes importantes et légitimes des usagers, la Direction générale (DG) "Personnes handicapées" du Service public fédéral des Affaires sociales (1) a mis en place, en 2010, un numéro vert gratuit : le **0800 987 99**.

Sans doute victime de son "succès" (le nombre d'appel a doublé en deux ans), le Contact center n'a cessé d'être l'objet de critiques. Outre la qualité des réponses parfois mise en cause, c'est l'inaccessibilité de ce service qui suscitait le plus de mécontentements. Ainsi, le rapport d'activités 2011 de cette administration livre un chiffre édifiant : 66 % des appels sont restés sans réponse... (2)

Outre les efforts fournis en termes de formations et d'effectifs, l'administration vient de prendre des initiatives organisationnelles : une distinction est opérée entre les personnes handicapées et les professionnels du secteur (CPAS, mutualités, communes...) qui constituent 45 % des appelants.

Pour les personnes handicapées et leurs proches, le Contact center est à présent accessible les jours ouvrables de **8h30 à 13h**. Elles peuvent également adresser leurs questions par courriel à [HandiF@minsoc.fed.be](mailto:HandiF@minsoc.fed.be) et consulter leur dossier sur [www.handiweb.be](http://www.handiweb.be) via l'application sécurisée.

Pour les professionnels du secteur, le Contact center leur est spécialement dédié de **13h à**

**16h30**. Une adresse email spécifique a été créée à leur intention [HandiProF@minsoc.fed.be](mailto:HandiProF@minsoc.fed.be) et deux réseaux en ligne (Yammer) leur sont accessibles.

Par ailleurs, des permanences sont tenues par les assistants sociaux de la DG Personnes handicapées dans les différentes provinces. Les adresses et horaires sont disponibles sur le site <http://handicap.fgov.be>.

Enfin, les professionnels du secteur, dont le service social de votre mutualité, sont compétents pour vous accompagner dans vos démarches auprès de cette administration.

// PASCAL THIANGE

(1) On parlait avant de manière familière de la "Vierge noire", du nom de la rue où l'ancien ministère était implanté.

(2) Le rapport annuel 2011 de la DG Personnes handicapées est consultable sur <http://handicap.fgov.be>

## La réforme, c'est aussi...

### > Des conditions d'admissibilité plus souples

Pour avoir droit aux allocations de chômage, il faut justifier un certain nombre de jours de travail (ou assimilés) dans une période de référence située avant la demande d'allocations. Cette période de référence est dorénavant allongée. Les nouvelles conditions sont les suivantes :

- pour les moins de 36 ans : 312 jours (12 mois) sur 21 mois,
- pour les 36 à 49 ans : 468 jours (18 mois) sur 33 mois,
- à partir de 50 ans : 624 jours (24 mois) sur 42 mois.

Il existe des règles d'exception (pour prolonger la période de référence) et des règles particulières pour les travailleurs à temps partiel volontaire. En cas d'occupations de courte durée et de travail à temps partiel, les jours sont calculés en proportion. Dorénavant, le travail dans un programme de remise au travail entre également en ligne de compte, de la même façon que le "travail normal".

### > Des conditions de retour en première période plus favorables

Après une longue durée de chômage, la personne qui reprend le travail pendant un nombre suffisant de jours et redevient chômeur, peut revenir à la première période d'indemnisation et percevoir des allocations plus élevées. La période de référence pendant laquelle il faut prouver un nombre suffisant de jours de travail ou de jours assimilés est allongée de sorte qu'il est plus facile de satisfaire aux conditions :

- soit 12 mois de travail à temps plein ou à 4/5 dans une période de 18 mois,
- soit 24 mois de travail au moins à mi-temps avec maintien des droits (avec ou sans allocation) dans une période 33 mois,
- soit 36 mois de travail au moins à 1/3 temps avec maintien des droits (sans allocation) dans une période de 45 mois.

Dorénavant, le travail dans un programme de remise au travail entre en ligne de compte, de la même façon que le "travail normal". Ces mesures entrent en application au 1<sup>er</sup> novembre 2012.

// LA SANTÉ,  
C'EST AUSSI //

Regard de Nabila Essifi, 20 ans, étudiante en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Extrait de reportages menés pour En Marche et supervisés par Marc Detiffe.



## LE GRAND AIR

La nature, c'est le souffle de la vie. Sans elle, ni air pur ni oxygène. Malheureusement, chaque jour, la nature disparaît un peu plus. Il ne faut pourtant pas oublier que c'est elle qui nous fait respirer. La protéger, c'est aussi préserver la santé des hommes !

>> A voir dans son entièreté sur [www.enmarche.be](http://www.enmarche.be)

Avec le soutien de la Loterie nationale.

## En marge...

## Au lendemain du 14 octobre

Les conséquences de nos élections communales et provinciales ont cessé de retenir l'attention des médias et du bon peuple des électeurs. Chez nous, les drames sociaux de Ford-Genk, de Duferco et d'ailleurs, ainsi que la mise au point du budget fédéral dominant l'actualité belge tandis que l'élection présidentielle aux Etats-Unis est à la Une de l'actualité internationale.

Pourtant, avant de clore le chapitre de ce qui est sorti des urnes le 14 octobre, il est peut-être utile d'esquisser des réponses à quelques questions.

Tout d'abord, est-il pertinent de donner à un scrutin local une portée nationale? La sérénité affichée par le premier ministre Di Rupo lorsque fut connu le score de Bart De Wever à Anvers était une saine réaction qui permettra la continuation du travail gouvernemental jusqu'à l'échéance de 2014. D'ailleurs il est bien vrai qu'il s'agissait en premier lieu de choisir celles et ceux qui auront à gérer leur commune pendant six ans. Par contre, il ne serait pas bien futé de ne pas prendre en compte, mais en temps voulu, l'évolution des rapports de force dans le nord du pays. Encore faut-il ne pas se tromper d'analyse et ne pas focaliser toute l'attention sur une seule ville, si importante soit-elle. La NVA a réussi à s'implanter dans de nombreux conseils communaux mais son résultat dans l'ensemble de la Flandre indique qu'au plan local son influence reste inférieure à celle des sociaux-chrétiens flamands. Ceux-ci lui avaient, hélas, conféré imprudemment une crédibilité en s'alliant à eux lors des législatives de 2007... Donc, les jeux ne sont pas faits. Il ne faut surtout pas sous-estimer l'importance des réformes à mener à bien au cours des prochains mois.

Une autre interrogation se pose. Que penser de l'amertume exprimée par ceux et celles qui sont éjectés de leur fonction majeure ou scabinale? Les changements de majorité sont la conséquence normale de la compétition démocratique. Cela ne dispense pas de comprendre ce que ressentent les mandataires battus qui avaient servi avec compétence et dévouement leurs concitoyens pendant six ans. Par exemple, la tristesse de Patrick Janssens le soir du scrutin mérite plus que de l'estime. Malgré la qualité exemplaire de sa gestion, il a été vaincu par les slogans creux et le charisme médiatique de Bart De Wever. Au moment de rédiger ces lignes, le leader de la NVA n'a d'ailleurs pas encore réussi à constituer une majorité pour piloter sa ville.

Mais il est un autre type d'amertume: celle suscitée par le reniement d'accords conclus. J'avoue ne pas arriver à comprendre comment justifier l'abandon d'une parole donnée, qu'elle soit ou non écrite et ce, pas plus en politique que dans d'autres relations humaines. Bien sûr, il n'est ni sain ni démocratique que des partis concluent des accords secrets avant les élections. Cette évidence ne dispense pas d'être loyal. Par contre, on peut comprendre que des partis annoncent franchement leur perspective d'alliance avant le scrutin.

Au fil des dernières décennies, notre démocratie avait progressé par un assainissement des méthodes de financement des partis et par un commencement de limitation des cumuls de mandats. Il est des coups tordus au lendemain du 14 octobre qui sont un mauvais signal!

//DÉSIRÉ VÎHOUX

## A suivre...

La planète  
sous l'embout du stéthoscope

Le dernier ouvrage du philosophe Frédéric Lenoir emprunte, à la médecine et à la santé, son vocabulaire pour appeler à faire face aux bouleversements qui secouent notre monde moderne. Il titre son livre *La guérison du monde* (1). Est-ce à dire que le monde serait malade?

Comme nombre d'observateurs aujourd'hui, le philosophe le pense. Et le démontre. Il décrit les symptômes du patient Terre sous la forme d'une longue déclinaison du terme "crise": crise économique et financière, crise agricole et ses effets désastreux sur les paysans, sur la biodiversité..., crise environnementale marquée notamment par l'épuisement des ressources naturelles, crise politique, crise sanitaire et psychologique où grippe aviaire, VIH ou burn-out et dépression s'égrainent comme autant de drames.

L'organisme planétaire ainsi ausculté fait l'objet d'un diagnostic sévère - fatal à courte échéance aux yeux des plus alarmés. Mais il existe des voies de guérison, avance, rassurant, Frédéric Lenoir. Elles nécessitent ce que d'aucuns nomment très savamment un changement de paradigme. C'est-à-dire, une manière de voir les choses radicalement différente, foncièrement inédite. Panser les plaies ci et là, sans changer de logique, c'est oublier que "le tout ne se réduit pas à la somme de ses parties", qu'il est plus que cette somme. "Vous pouvez manger bio, vous chauffez à l'énergie solaire... et exploiter votre prochain", lançait, doucement provocateur, le sage Pierre Rabhi lors d'une récente intervention où il invitait à penser à l'éthique avant toute technique. Parallèlement, laisser sans soin telle ou telle zone, c'est oublier l'effet domino ou - autre image initialement usitée par des météorologues-poètes - l'effet papillon au regard duquel une variation localisée peut de proche en proche provoquer un grand chambardement. L'interconnexion est profonde. Jamais dans l'histoire du monde, elle n'a été aussi forte.

Changer de logique n'est-ce pas une œuvre de trop grande ampleur? Certains restent confiants, comme Mathieu Ricard, célèbre moine bouddhiste français, qui rappelle qu'il n'y a "pas de grande tâche difficile qui ne peut être découpée en petites tâches faciles".

Le (ré)enchancement du monde passe par "une critique lucide et argumentée des logiques méca-

(1) Frédéric Lenoir, *La guérison du monde*, éd. Fayard, 2012.

nistes et mercantiles qui sont à l'origine de bien des dérèglements de la Terre et de la société humaine", affirme Frédéric Lenoir. Voilà la planète, et nos modes de vie, en nécessité de rééquilibrage. Davantage de qualitatif, d'être, d'intériorité, de gratuité... devraient imprégner notre civilisation devenue globale. En conséquence, nous devrions construire ensemble ce monde sur d'autres valeurs que celles de la logique marchande, estime le philosophe. Fort de sa connaissance fine des sages du monde, le directeur de la revue *Le Monde des religions* invite alors à (re)découvrir des valeurs universelles, observables au cœur de l'ensemble des grandes civilisations humaines, divergentes dans leur formulation, mais aux traits saillants similaires. La vérité (qui permet d'orienter sa vie et ses actes de manière juste), la justice, le respect de l'autre, la liberté, l'amour (particulièrement la compassion) et la beauté.

Etonnant dernier item de la liste. La beauté, vue comme une des clés de la sagesse, semble chère au philosophe. Son *petit traité de vie intérieure* paru en 2010 mettait déjà en exergue l'expérience du beau, telle une pratique profonde pour chacun de nous. Et de pointer du doigt notre aveuglement fréquent, notre insensibilité régulière devant des manifestations toutes simples de la beauté du monde : dans un reflet, un sourire, un regard... Le philosophe flirte avec les poètes à la recherche d'autres choses que de chiffres.

Il passe en revue des solutions concrètes qui prennent soin de l'humanité malade d'injustices, de nos êtres qui la composent et la définissent, de la planète meurtrie. Finance solidaire, commerce équitable, diplomatie de paix, voie de la non-violence, agro-écologie, dialogue entre les médecines... les remèdes sont finalement connus. Comme le suggère Pierre Rabhi, il nous faudrait apprendre à être davantage "les médecins de la Terre", à en finir avec nos attitudes de "saccageurs".

// CATHERINE DALOZE

## Bon à savoir

## Groupe Arco

A la suite de plusieurs interpellations à propos de la fin des parutions relatives au Groupe Arco dans le journal En Marche, voici quelques précisions.

Depuis 1994, en effet, le Groupe Arco a financé l'insertion dans le journal En Marche d'une publicité rédactionnelle destinée essentiellement à l'information de ses coopérateurs sur leurs avantages. Le contenu de ces pages était entièrement produit par le Groupe Arco, mis en page indépendamment du reste du journal et inséré au moment de l'impression.

Début février 2012, le Groupe Arco signifie la fin de ces insertions dans le journal, Arcopar SCRL, Arcoplus SCRL et Arcofin SCRL étant mises en liquidation depuis le 8 décembre 2011. A cette période, le journal En Marche du 1<sup>er</sup> décembre avait ouvert ses colonnes au Président du Mouvement ouvrier chrétien, Thierry Jacques. Son article sous forme de point de vue était intitulé : "Les coopérateurs ne sont pas des boursicotiers" (à relire sur [www.enmarche.be](http://www.enmarche.be)). Il évoquait

l'importance de préserver les intérêts des coopérateurs et l'appel à la garantie d'Etat aux termes de la liquidation. "A titre supplétif, précisait-il, c'est-à-dire pour combler les montants qui n'auraient pas été remboursés dans le cadre de la liquidation". "Le MOC entend tout mettre en œuvre pour protéger les coopérateurs", écrivait-il également. "Il faut continuer à défendre ceux qui sont victimes de la crise, en participant à l'émergence d'un modèle de société équitable et durable".

Depuis l'annonce de la liquidation, nous réorientons tout coopérateur désireux d'en savoir plus à propos du Groupe Arco, vers le Collège des liquidateurs dont Francine Swiggers et Marc Tinant (Avenue Urbain Britsiers, 5 à 1030 Bruxelles).

// LA RÉDACTION

> Seniors malvoyants

Grâce au guide *Déficiences visuelles chez les seniors : (re)conquérir votre autonomie, apprivoiser les aides techniques*, réalisé par les Editions Vivio en collaboration avec la Ligue Braille, les seniors atteints d'une déficience visuelle liée à l'âge peuvent découvrir de nombreux renseignements et conseils pour conserver leur autonomie. Le guide explique comment de petites adaptations du cadre de vie et des aides techniques peuvent faire une grande différence. Gratuit.

INFOS : 02/533.32.11 - INFO@BRILLE.BE

> Location

L'Atelier des droits sociaux publie une brochure sur les obligations et droits des locataires. Au travers des quelques chapitres, elle aborde la garantie locative, l'indexation du loyer, l'état des lieux... Un guide pratique pour connaître ses droits et devoirs en tant que preneur. Cette asbl a édité d'autres brochures abordant des questions juridiques telles que la rupture d'un contrat de travail, le droit au chômage des jeunes sans emploi, la location en tant qu'étudiant... Brochures disponibles sur demande (de 3 à 6 EUR).

INFOS : 02/512.02.90 - WWW.ATELIERDROITSSOCIAUX.BE

> Féminisme

L'Université des femmes décernera deux prix à des étudiants ayant réalisé un travail de fin d'études (2011-2012) abordant une problématique touchant les femmes. L'un est octroyé dans la catégorie "master" (1<sup>er</sup> prix : 1.000 euros), l'autre dans celle "baccalauréat" (1<sup>er</sup> prix : 500 euros). Avant le 15 janvier, les candidats doivent transmettre la copie du travail en 3 exemplaires, ainsi qu'un CV à l'Université des femmes.

INFOS : 02/229.38.25 - WWW.UNIVERSITEDESFEMMES.BE

> Internet à la maison



Média Animation et l'UFAPEC ont développé deux outils sur l'usage d'Internet à la maison, à destination des parents. Aujourd'hui, la Toile est partout dans les foyers avec les ordinateurs, les smartphones et les tablettes. Sous la forme d'un site internet et d'une brochure, les deux associations abordent cette thématique en 10 questions : Internet transforme-t-il la vie familiale ? Bienfait ou méfait ? Quels risques ?... Les deux outils, proposant des pistes de réflexions, ont été élaborés avec la collaboration d'un groupe de parents. La brochure est disponible sur demande au prix de 3 euros.

INFOS : 010/42.00.50 - WWW.INTERNETALAMAISON.BE

Traite des êtres humains : attention aux flux financiers

**Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme se penche à nouveau sur la traite et le trafic des êtres humains. Cette année, il met l'accent sur les flux financiers qui découlent de cette activité. Les détecter et les combattre permettraient d'aider certaines victimes à sortir de ce circuit infernal.**

Depuis 1996, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme établit un rapport annuel sur la traite des êtres humains. Il plaide pour que la lutte contre ce circuit criminel se poursuive en Belgique, notamment en soutenant les victimes et en s'attaquant aux flux financiers qu'engendre ce trafic.

En effet, d'après l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la traite des êtres humains est la troisième source la plus importante de revenus pour le crime organisé, après le trafic de drogues et d'armes.

Et pourtant, moins d'un pourcent des profits issus de toutes ces activités font l'objet de saisies. Une quasi-totale impunité qui n'échappe pas aux criminels...

Edouard Delruelle, directeur du Centre insiste : "Il est primordial que la police et les parquets qui ouvrent un dossier ayant trait à des faits de traite et de trafic d'êtres humains, entament parallèlement une enquête financière approfondie et procèdent immédiatement à la saisie des produits du crime." Pour l'instant, vu le peu de répression financière, ces activités criminelles sont perçues comme très profitables et à faible risque. De plus, les flux financiers sont parfois soutenus et masqués, de manière consciente ou non, par des comptables, notaires ou juristes. Une information pointue sur la traite des êtres humains et sur l'argent qu'elle génère doit donc être transmise systématiquement à tous les acteurs qui pourraient contribuer à la lutte contre celle-ci.



Le Centre encourage aussi à soutenir les victimes afin qu'elles ne se sentent pas abandonnées. Plusieurs acteurs de terrain peuvent suspecter qu'elles sont prises dans un circuit criminel, comme les CPAS ou les pouvoirs locaux. L'indemnisation des victimes doit également être une priorité. "Une condamnation assortie de dommages et intérêts peut en effet augmenter la confiance en la justice de la victime. Elle peut également réduire le risque de voir celle-ci retomber dans les mailles de la traite des êtres humains", conclut Edouard Delruelle.

//VT

>> Infos : 02/212.30.00 - www.diversite.be (Le rapport y est téléchargeable)

Encourager les seniors à pratiquer du sport

**Affirmer sur la scène publique toute l'importance pour les aînés de l'activité sportive, tel est l'objectif de la campagne *Aînergie* menée sur trois années par l'association sportive énéoSport (anciennement Sports Seniors). Avec l'ensemble des 550 clubs de l'association, elle se clôture par une mise à l'honneur des différentes pratiques sportives des plus de 50 ans.**

Le vendredi 26 octobre s'est déroulé au Hall Sportif de Grez-Doiceau, l'*Aînergie Trophy*. Organisée pour les quelque 15.000 membres d'énéoSport, la journée a été l'occasion de rencontres sportives, de découvertes de pratiques telles que la zumba gold, le Pilates, la marche nordique, le Tai Chi, le yoga et bien d'autres, et de mettre à l'avant-scène l'un ou l'autre senior parmi les sportifs les plus âgés. La journée est l'aboutissement d'une campagne de promotion du sport pour les plus de 50 ans menée par l'association reconnue par l'Adeps.

L'enjeu est de positionner visiblement les valeurs du sport de loisirs pour seniors et d'affirmer sur la scène publique toute l'importance de

ces activités en tant que vecteur de bien-être. Santé, engagement, équilibre personnel et maintien du lien social s'en trouvent améliorés. Pour les aînés, les bienfaits physiques d'une pratique sportive sautent encore plus aux yeux : son influence positive sur le système cardio-vasculaire, ostéo-articulaire et musculaire permet de ralentir l'inévitable vieillissement des fonctions physiologiques humaines. Elle procure aux sportifs plus âgés davantage de confort, de sécurité, d'indépendance pour aborder leurs activités quotidiennes. Elle joue aussi un rôle social. Les sportifs en témoignent : à l'heure de la retraite, elle donne l'opportunité de maintenir ou de reconstituer un réseau de relations.

Le Sud, première victime du réchauffement climatique

**Le Centre national de coopération au développement (CNCD) lance sa campagne 11.11.11. A nouveau, du 8 au 18 novembre, les bénévoles se mobiliseront pour récolter des fonds afin de financer des projets du Sud. Cette partie du monde que les pays riches oublient souvent, notamment dans leurs réflexions sur le réchauffement climatique.**

A la veille du sommet international sur l'environnement qui se tiendra en décembre à Doha (Qatar), le CNCD trouve important d'axer sa campagne sur la justice climatique. Chaque année, 250 millions de personnes sont victimes de catastrophes liées au climat. Si rien ne change, dans trois ans, ce chiffre augmenterait de 50%. Les premiers touchés par les inondations, les sécheresses, les famines... sont les populations des pays du Sud. Le CNCD rappelle l'urgence de la situation. A Doha en décembre, il est grand temps de prendre des mesures internationales contraignantes afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'organisme rappelle aussi qu'il faut aider les pays du Sud qui font face à ces dérèglements climatiques.



Grâce à l'Opération 11.11.11, sa grande récolte de fonds, le CNCD finance plus de cinquante projets de développement en Afrique, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Asie. C'est ainsi, par exemple, qu'au Salvador, l'association, accompagnée d'Oxfam-Solidarité et d'organisations locales sensibilisent les populations sur leur droit à l'eau et à son accès. Depuis près de 50 ans, l'Opération 11.11.11 permet de tels projets de voir le jour.

Du 8 au 18 novembre, des bénévoles vendront, au profit de projets de pays du Sud, des calendriers, des cartes postales, du cacao... et la nouveauté de cette année : du thé. De nombreux événements viennent se greffer à cette semaine de vente : débats, concerts de solidarité, petits-déjeuners équitables, apéros solidaires...

//VT

>> Infos : 02/250.12.30 - www.cncd.be

La récolte de fonds aura lieu du 8 au 18 novembre. A Bruxelles et en Wallonie, vous pourrez acheter du thé (6 EUR), des calendriers (18 EUR), des cartes postales (10 EUR)... au profit de projets de développement dans le Sud.



Fort de ces convictions et du succès croissant remporté auprès des aînés, énéoSport poursuit sa route, en continuant à valoriser le sport aîné, à déployer d'autres dimensions sportives que la performance élitiste, à

défendre sa place d'association sportive de loisirs au sein du monde sportif traditionnel.

// AURORA DEVOS

énéoSPORT

>> Infos : www.sportsseniors.be - 02/246.46.74.

## Prévention

## Radon : chez vous, c'est comment ?

Les connaissances sur le radon, ce gaz radioactif naturel, se sont considérablement améliorées. On n'en est plus, aujourd'hui, à prétendre que seule l'Ardenne est touchée. Partout, ou presque, il est recommandé de mesurer sa concentration à domicile, pour éventuellement s'en protéger. D'autant plus que la lutte contre ce gaz est réputée aisée et peu onéreuse.

## Il ne se voit pas, il ne se sent pas.

Et pourtant, il tue. Le radon est un gaz radioactif, formé par l'uranium présent dans le sol et les roches. Il joue un rôle dans la formation du cancer du poumon, souvent en interaction avec d'autres facteurs. Il serait responsable de 450 à 740 décès annuels en Belgique selon les sources consultées. On croyait bien le connaître jusqu'il y a peu. A tel point qu'une carte du territoire national, présentée sur le site de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN), affiche traditionnellement la région ardennaise en "zone rouge", la Flandre en vert (exempte de danger) et le reste du pays (Brabant wallon, Hainaut, Condroz, Famenne, Gaume...) en zones intermédiaires, moins préoccupantes que l'Ardenne. Raison pour laquelle le radon est traditionnellement mieux connu par les Ardennais. Ceux-ci, en général, savent que l'abondance de schiste dans le sous-sol de leur région, cause numéro un de l'exposition, rend nécessaire une certaine vigilance, sinon la ventilation régulière de l'habitation (lire l'encadré ci-dessous).

Mais ailleurs ? L'insouciance est-elle de mise ? Certainement pas. L'année dernière et jusqu'à ces derniers mois, les autorités fédérales et provinciales ont cherché à en savoir plus sur la présence de ce gaz. Pour bien comprendre ce qu'elles ont découvert, un très bref détour technique s'impose. Les normes en Région wallonne (inspirées par l'Organisation mondiale de la santé) sont de 400 Becquerel/m<sup>3</sup> pour les anciennes constructions et de 200

Bq/m<sup>3</sup> pour les nouvelles. Ainsi que le rappellent les Services d'analyse des milieux intérieurs (Sami) (1), il reste toutefois souhaitable de ne pas dépasser 100 Bq/m<sup>3</sup> dans les pièces habitées, voire idéalement 50 Bq/m<sup>3</sup>, la moyenne nationale. Sur le plan de la santé, le risque de contracter un cancer augmente théoriquement de 16% par tranche d'exposition de 100 Bq/m<sup>3</sup>. Ainsi, si l'exposition passe par exemple de 100 à 500 Bq/m<sup>3</sup>, on augmente le risque de cancer de 64% (2).

## Des "pics" locaux

Voilà pour le cadre théorique. Les récentes campagnes de mesure ont livré des résultats instructifs, parfois franchement étonnants. Certes, on savait déjà que, dans les zones hors Ardenne traversées par des cours d'eau, les concentrations dans certaines habitations peuvent être sensiblement plus élevées que les moyennes locales. En effet, ici ou là, les couches géologiques de surface, érodées, ne peuvent plus jouer leur rôle de tampon étanche : elles laissent le radon remonter plus facilement vers la surface. Mais, dans le centre de Namur, des habitations ont récemment affiché des concentrations de 1.000 à 1.500 Bq/m<sup>3</sup>. En plein centre de Liège, l'Archéoforum a livré un résultat de plusieurs centaines de Bq/m<sup>3</sup> (ventilé, il est aujourd'hui totalement sain). A Tournai, un autre site fréquenté par le public, en zone plutôt calcaire, a livré un résultat de 900 Bq/m<sup>3</sup>. Traité lui aussi, il est redescendu à une concentration très basse (20 Bq/m<sup>3</sup>). "A Gembloux, on a trouvé ici et là des mesures à 10.000 Bq/m<sup>3</sup>, soit 3.000 de plus que le record connu



en Ardenne", précise le Dr Alain Nicolas, responsable du Sami liégeois. D'autres disparités locales ont été relevées. Ainsi, à Thuin, la ville-basse est peu exposée, alors que le haut de la cité l'est sensiblement plus. "Mais la moyenne de la ville reste insignifiante, tempère Marc Roger, chef de projet à Hainaut Vigilance Sanitaire, ce qui plaide en faveur d'analyses très locales, site par site".

Cette dernière recommandation est fondamentale. La carte du territoire belge évoquée ci-dessus est statistique et, à ce titre, purement indicative. Pour en avoir le cœur net, chaque habitation du territoire wallon devrait idéalement être testée individuellement (voir l'encadré ci-contre). D'autant plus que deux autres phénomènes peuvent jouer un rôle important. Primo, les micro-événements sismologiques qui frappent régulièrement la Belgique. Peu sensibles, parfois indétectables sauf via des instruments spécialisés, ils peuvent contribuer à remodeler le sous-sol d'un site à une échelle très réduite. Résultat : des constructions peu exposées au radon peuvent soudainement afficher une concentration significative. Récemment, dans le Brabant wallon, un logement répertorié à 400 Bq/m<sup>3</sup> est ainsi passé brutalement à 1.000 Bq/m<sup>3</sup>. Ce cas est loin d'être unique. "Toutes les maisons d'un même quartier peuvent être "négatives", sauf une seule qui affichera une concentration significativement plus élevée", commente le Dr Nicolas.

## Des "geysers" à radon

Second facteur, les aménagements humains. A Hainaut Vigilance Sanitaire, on cite le cas de cette habitation testée "négative" il y a trois ans, mais soudainement exposée à une concentration nettement supérieure en raison de l'aménagement d'une cave à vin. Soucieux de conserver un taux d'humidité adéquat, l'occupant avait aménagé l'arrivée d'une source qui, in fine, a contribué à saturer toute son habitation en radon. Ailleurs, c'est l'aménagement d'un puits artésien ou d'un puits canadien qui a agi comme véritable "cheminée" à radon. Ailleurs encore, c'est la rénovation d'une habitation en maison passive sur le plan énergétique, mais mal ventilée, qui a fait grimper

Aérer très régulièrement son habitation est suffisant, dans la majorité des cas, pour réduire la concentration en radon.

la concentration à plus de 800 Bq/m<sup>3</sup>... "Pour des raisons acoustiques, la tentation est grande, dans ce genre de logis, de diminuer ou d'arrêter la ventilation, ce qui n'est jamais recommandé en termes de pollutions intérieures", constate Marc Roger.

Ce même expert décrit des cas où le creusement d'un puits, dans un jardin, a littéralement servi de pompe à radon chez l'occupant des lieux, "vidant" le radon chez tous les voi-

sins... Enfin, il faut également relever les situations d'exposition professionnelle. Ainsi, toutes les personnes travaillant régulièrement dans le sous-sol (champignons, stations de forage et de pompage, entretien de canalisations, grottes, sites archéologiques...) doivent s'informer auprès de leur employeur afin de connaître la concentration de leur environnement de travail. Même s'il s'agit là d'expositions temporaires, on y a déjà trouvé des valeurs de 30.000 Bq/m<sup>3</sup>...

// PHILIPPE LAMOTTE

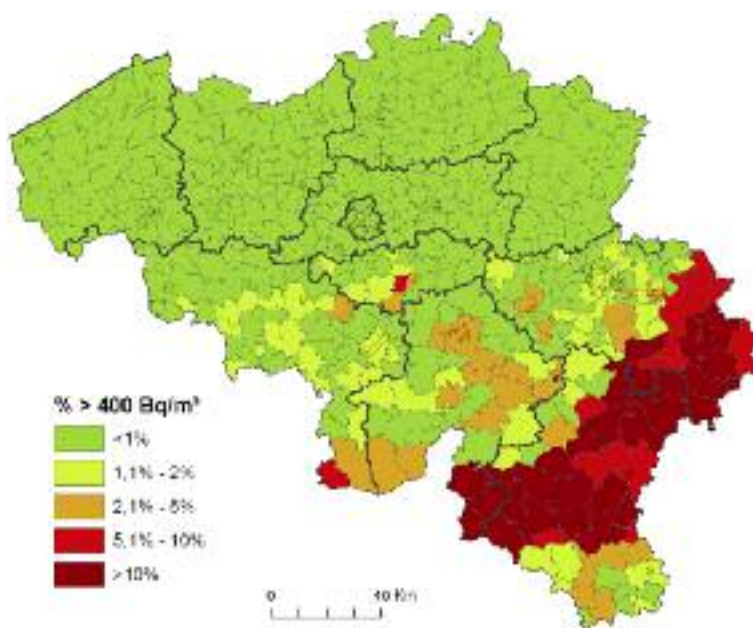
(1) Les coordonnées des cinq Sami provinciaux sont consultables sur [www.apw.be](http://www.apw.be) (secteur santé > santé environnementale). Ou tél : 02/289.21.11. (AFCN)  
(2) Bémol important : ces chiffres constituent des indications théoriques qui reposent sur l'hypothèse d'un individu passant l'intégralité de sa vie à l'intérieur.

## Chic et pas cher

Pour connaître son exposition au radon, une seule méthode : faire un test à domicile. L'appareillage - un petit tube - coûte environ 30 euros. Il est disponible auprès des services provinciaux et dans certaines communes. Il doit être laissé immobile au rez-de-chaussée pendant trois mois consécutifs entre octobre et mai. Renvoyé aux services compétents, il délivre alors un résultat en Becquerel/m<sup>3</sup>, cette unité correspondant à une désintégration par seconde du noyau atomique. Dans les cas les plus difficiles, des "renifleurs" à radon, capables de mesures instantanées, peuvent être utilisés par les experts dans le cadre des campagnes communales.

Pour avoir une idée (purement indicative) de la situation générale de sa commune, il est conseillé de consulter le site de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire. En introduisant son code postal, on visualise instantanément le nombre de maisons analysées et la concentration moyenne de celles-ci. Pratique, mais pas assez précis pour connaître son exposition personnelle.

(1) [www.afcn.be](http://www.afcn.be)



La carte officielle du radon, en Belgique, attire l'attention sur l'Ardenne. Basée sur des moyennes locales, elle ne dit pas tout. On peut être significativement exposés au radon à Namur, comme à Wavre, Tournai, etc

## Facile à traiter

En moyenne, et hormis des situations individuelles spécifiques partout ailleurs, les concentrations en radon sont les plus élevées dans les arrondissements de Verviers, Bastogne et Neufchâteau. La roche y est plus fracturée, ce qui favorise la migration du gaz. En plus de ce facteur naturel, certains types de construction laissent filtrer plus facilement le radon vers le haut. Enfin, des matériaux de construction libèrent également le gaz, mais en quantités nettement moindres.

Inutile de paniquer en cas de concentrations élevées ! Dans la majorité des cas, ventiler très régulièrement est suffisant pour réduire la concentration. Parfois, il faut aller jusqu'à l'obturation des voies de pénétration du gaz voire, avec l'aide de spécialistes (1), jusqu'à l'étanchéisation de la dalle du bâtiment ou du vide ventilé. Prévenir le problème, en cas de construction neuve, est évidemment plus simple. Dans les zones à risques, la pose d'une bâche "pare-radon" est préconisée. Son coût est négligeable : "deux à trois pleins d'essence ou de diesel, lance Alain Nicolas, fervent défenseur d'une telle protection. Presque rien face au budget d'un achat immobilier". Le médecin propose l'adoption d'une autre mesure : obliger les architectes à mentionner le radon dans toute demande de permis de bâtir (à l'instar de la performance énergétique, la "PEB"), afin de sensibiliser les candidats bâtisseurs.

A noter enfin que l'efficacité d'une bâche anti-radon est sujette à discussion. Il faut impérativement qu'elle soit placée dans les règles de l'art, ce qui augmente les coûts (consulter, à cette fin, le site de l'AFCN).

(1) Toutes les informations nécessaires sont consultables sur le site de l'AFCN : [www.afcn.be](http://www.afcn.be) (radon) - 02/289.21.11.

Design et architecture

L'architecte américain Ronald L. Mace savait de quoi il parlait lorsqu'il revendiqua, au début des années 90, la promotion d'un *Universal design*. En chaise roulante depuis ses neuf ans, il avait pris la mesure de la difficulté de vivre handicapé dans une société conçue pour les bien-portants et surtout pour les jeunes, mobiles, bien informés et éduqués.

## Construire et concevoir en mode universel

**T**rop de bâtiments, notamment publics et donc censés être au service de la population, ne sont pas accessibles aux personnes handicapées. Trop d'espaces urbains sont parsemés d'obstacles qui limitent les déplacements des personnes à mobilité réduite. Trop de transports en commun ne sont pas accessibles et les services spécialisés restent insuffisants. Le handicap n'est pas seulement le problème d'une personne aux capacités limitées. Il se double d'autres difficultés, nombreuses, liées à une mauvaise organisation de l'environnement.

Peut-on imaginer une ville dans laquelle les transports en commun seraient si bien organisés, cadencés et accessibles que la voiture ne serait utilisée que par celles et ceux qui ne peuvent s'en passer? Peut-on imaginer des logements modulables selon l'âge et les capacités de chacun? Peut-on multiplier des espaces culturels (cinémas, théâtres, musées...) physiquement accessibles à tous, sans oublier de faciliter l'accès aux contenus par des sous-titres de qualité au cinéma, des audio-guides dans les expositions, l'audio-description pour les malvoyants au théâtre...?

### "Tout pour tous"

L'*Universal design*, que l'on traduit en français par *conception universelle*, vise à développer un environnement avec le moins d'obstacles possible de telle sorte que les personnes handicapées ou à mobilité réduite puissent vivre au milieu de la société.

En architecture et en urbanisme, l'objectif est de construire d'emblée, dès la conception des bâtiments et des environnements, des projets pensés pour tous. On a encore trop souvent la mauvaise idée de construire d'abord et puis d'adapter! Plus largement, la *conception universelle* vise à élaborer des produits et équipements utilisables par le plus grand nombre. L'objectif des designers est de proposer des produits esthétiques par les formes et couleurs, mais aussi aisément utilisables, agréables à prendre en main et fonctionnels parce qu'ils sont centrés sur les besoins de l'utilisateur.

La conception universelle vise à développer un environnement avec le moins d'obstacles possible.

Le concept s'est imposé au-delà du secteur de la construction. "Certains pays ont bien compris l'intérêt de cette approche, commente l'Association des paralysés de France (1). Prendre en compte, dès la conception d'un bien, les contraintes d'utilisation des personnes en situation de handicap constitue un moteur d'innovation et de développement économique." Il est en effet contre-productif de segmenter le marché et de réduire la production de biens de confort aux seules personnes handicapées. Citons quelques exemples concrets de produits innovants. L'essoreuse à salade OXO permet d'essorer la salade d'une seule main en poussant sur un bouton. La poubelle automatique qui s'ouvre en passant la main au-dessus du couvercle grâce à une cellule photo-électrique permet une économie de geste et est plus hygiénique. Le robinet muni d'un détecteur infrarouge délivre juste l'eau nécessaire. Les tables à hauteur réglable conviennent à chacun...

Ces produits innovants ne sont pas seulement utiles aux personnes handicapées. Ils viennent à point pour les personnes valides qui connaissent des difficultés de mobilité à certains moments de leur existence. Le plan incliné - qui se fait plus fréquent dans des lieux publics - sert aussi le confort d'un parent accompagné d'un enfant en poussette, un livreur déplaçant sa marchandise sur un diable, un voyageur tirant sa valise à roulettes... Et la télécommande, conçue à l'origine pour les personnes handicapées, est aujourd'hui présente dans toutes les familles!

### Une pleine vie sociale

En étant avantageux pour tous, ces produits ne portent pas l'image discriminatoire du "produit pour personnes handicapées". En facilitant la vie quotidienne, ils permettent aux moins valides de vivre en société au lieu d'être trop souvent retenus dans des lieux adaptés. L'enjeu essentiel est bien de favoriser l'intégration et la participation des personnes handicapées.



Des trams accessibles à tous, cela change collectivement le regard sur le handicap.

A Paris, Nantes et Grenoble, les Français ont relancé le tram, plus convivial, moins bruyant que le métro et plus accessible grâce au plancher arrivant à la même hauteur que le quai, avec une palette qui sort automatiquement au niveau des portes. La fréquentation est un succès. Et les personnes à mobilité réduite ne sont pas les dernières à prendre le tram : "Si celles-ci ne fréquentent que des transports adaptés, on ne les voit pas. Ici, on en voit de plus en plus dans les rues et cela change collectivement le regard sur le handicap".(1)

La technique ne cherche pas seulement à résoudre un problème pratique. L'objectif, en remplaçant un escalier par un plan incliné, est de permettre aux personnes à mobilité réduite de monter aux étages d'une salle de spectacle ou d'un magasin, d'aller là où tout le monde va. Une télécommande de télévision donne accès à des contenus qui, sinon, resteraient inaccessibles à des personnes immobilisées.

L'accessibilité est une pièce essentielle de la participation des personnes handicapées à une pleine vie sociale. Mais il ne faut pas seurrer.

Lever l'obstacle n'efface pas le handicap, comme certains l'affirment un peu trop vite.

**Une philosophie et une pratique**  
Né aux Etats-Unis, il y a vingt ans, l'*Universal design* s'est fortement développé au Japon, dans les pays nordiques aussi. Lancé depuis 2005 en France, il s'inscrit dorénavant dans les objectifs des plus hautes instances internationales. Ainsi, l'Europe définit la *conception universelle* comme "une stratégie qui vise à concevoir et élaborer différents environnements, produits, technologies et services de l'information et de la communication qui soient accessibles, compréhensibles et utilisables par tous, autant que faire se peut et de la manière la plus naturelle possible, sans devoir recourir à des solutions nécessitant une adaptation ou une conception spéciale."(2) Avec l'ONU, l'Europe soutient le développement de ce courant. Des plans d'action nationaux sont mis en place. Une douzaine de champs d'action ont été ciblés qui vont, classiquement, de l'environnement bâti aux transports, mais qui débordent largement sur la vie en société, la participation à la vie publique et culturelle, les questions de communication et d'information, l'école, l'emploi. (3)

La *conception universelle* est à la fois une philosophie et une pratique. Elle ne se confond pas avec l'ergonomie ou la facilité d'usage des produits. Elle cherche avant tout à traduire dans les faits l'espoir des personnes handicapées à être des citoyens à temps plein, à mener une vie autonome et solidaire.

// CHRISTIAN VAN ROMPAEY

(1) "Conception universelle. Penser tout pour tous". Dans "Faire Face", publication de l'Association des Paralysés de France (n°702).  
(2) Résolution de Tomar (Portugal 2001).  
(3) Actes de la conférence consacrée à la conception universelle, Paris, 9/12/2011.

## Des espaces publics accessibles à tous

**L**es situations transforment les regards et les comportements.

Telle est aussi l'idée sous-jacente aux projets urbanistiques qui visent à partager nos espaces publics. "Aujourd'hui, les déplacements (rapides) prennent trop de place dans l'espace public qui n'est plus un lieu de séjour, regrette Pierre Vanderstraeten, sociologue et architecte, professeur en urbanisme à l'UCL (1). Les différents types d'utilisateurs ne sont pas assez en relation entre eux et ne font plus appel à leur intelligence pour appréhender l'espace. Les règles du partage du domaine public et la civilité se sont tellement affaiblies que les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs séparatifs qui morcellent l'espace et réduisent davantage encore la sociabilité et la civilité", ajoute-t-il. Et de citer l'exemple des piquets et barrières installés sur les trottoirs pour lutter contre le parking sauvage.

"Si l'on veut recréer de la vie sociale et de la responsabilité, il faut concevoir des espaces publics partagés tant en



ville qu'en milieu rural", plaide le professeur d'université. Il s'agit de réaliser des aménagements dans des lieux qui font sens, où la vie sociale peut se déployer. L'espace partagé par tous les usagers est conçu de plein pied, de façade à façade (sans trottoirs donc), avec un revêtement et une couleur uniformes, sans bornes, sans feux ni panneaux de signalisation. L'espace partagé est donc accessible aux personnes à mobilité réduite (46% de la population, tous âges confondus) et offre un plus grand confort à tous. Des plantations et du mobilier urbain invitent à la rencontre, à la convivialité, aux festivités. L'éclairage est conçu de telle

sorte qu'il n'incite pas les véhicules à rouler vite.

Ces aménagements, déjà réalisés dans certaines villes comme Malines, Strasbourg, Sion ou Freiburg, ont deux effets positifs importants, outre la rencontre entre les générations et la convivialité. D'une part, ils invitent à la lenteur et offrent plus de plaisir à se déplacer à pied

et à vélo qu'en voiture. D'autre part, les accidents sont moins nombreux que dans des espaces compartimentés. En effet, dans un espace ouvert, les usagers, privés de repères, accroissent leur vigilance et adaptent leurs comportements. Le trafic est également plus fluide et chacun négocie sa place en toute sécurité. A quand donc des espaces partagés dans nos villes et villages pour améliorer le vivre ensemble?

//JD

(1) Pierre Vanderstraeten a donné une conférence sur ce sujet lors de la journée organisée par Enéo, mouvement social des aînés, le 26 avril 2012 sur le thème des solidarités intergénérationnelles.

### Les sept principes de la conception universelle

- Usage équitable : aucun utilisateur ne doit être désavantagé.
- Souplesse d'emploi, adaptation aux capacités de chacun.
- Utilisation simple et intuitive, facile à comprendre par tous.
- Perception efficace de l'information.
- Réduction des risques d'erreur et des accidents.
- Effort physique minimum.
- Espace adapté pour l'approche et l'utilisation.

Ces principes ont été définis en 1997 par une équipe du Center for Universal design (Caroline du Nord), réunie autour de l'inventeur de la conception universelle.

## La finance solidaire à un tournant

La notion de finance solidaire n'est pas toute jeune, ni ses mises en pratique, d'ailleurs. Encore marginale dans le paysage bancaire aujourd'hui, elle répond toutefois aux préoccupations bien actuelles de "changer la finance".

Au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, des banques populaires, des caisses solidaires et des sociétés coopératives d'épargne lançaient le mouvement de la finance solidaire. Mais la dynamique sera mise à mal par une orientation de la finance de plus en plus marquée vers un modèle unique centré sur la banque commerciale. La privatisation du secteur donnera largement le ton.

Ainsi peut-on lire la trajectoire du Groupe Arco. Le démantèlement de Dexia induit par la non-maîtrise de la crise de la dette souveraine européenne a concouru à la liquidation des sociétés coopératives du Groupe. Cette liquidation récente plonge ses coopérateurs francophones et flamands, ainsi que l'ensemble du Mouvement ouvrier chrétien dans une attente pénible. Qu'en sera-t-il du remboursement de leurs épargnes? Qu'en sera-t-il de la garantie d'Etat sur leurs parts? "Depuis les années trente, le Groupe Arco (à l'époque la FNCC) était l'actionnaire de référence de la caisse d'épargne coopérative COB, devenue par la suite la Bacob. Cet actionariat à la Bacob et aux Assurances populaires visait à répondre aux besoins et aux attentes du monde ouvrier, rappelle Thierry Jacques, actuel président du MOC. A la fin des années nonante, époque de l'internationalisation des banques, l'opinion largement répandue était que la Bacob ne pouvait continuer à 'vivre' seule. Les responsables de la banque de l'époque ont opté pour l'acquisition de Paribas Belgique puis ont réalisé sa fusion avec Bacob par la création d'Artesia. Les difficultés d'Artesia ont ensuite contraint la banque à conduire une fusion avec Dexia, leader du financement aux collectivités locales et dont les complémentarités de métier et la proximité d'engagement social avec Artesia/Bacob étaient importantes."

On connaît la suite : les fusions-acquisitions ont appauvri la diversité du paysage bancaire (au fur et à mesure, on dira adieu à la CGER, à la

Bacob, à la Codep, au Crédit communal...), banque d'affaires et banques d'épargne formeront des mariages contre-nature, la finance plongera dans le monde de plus en plus opaque de la spéculation, des prises de risques...

Aujourd'hui, crise oblige, les remises en question ne manquent pas. Elles vont en profondeur. Ainsi, l'ancien ministre des Finances, Philippe Maystadt, reconnaît la nécessité d'une refondation de la finance, davantage au service de l'intérêt général, ainsi que l'importance d'étendre une approche alternative. En effet, quelques initiatives financières discordantes, développées à petite échelle au cours des trente dernières années, montrent qu'une autre voie est possible.

### Depuis la "Banque-Apartheid"

Au départ de ces alternatives, on trouve entre autres le refus de placer des liquidités dans des banques qui effectuaient des opérations bancaires avec des régimes minoritaires blancs d'Afrique australe. Nous sommes dans les années 70. On parle du mouvement "Banque-Apartheid". Le Conseil oecuménique des églises est à l'origine du mouvement. L'impact des investissements interroge. Plus tard, naissent des initiatives citoyennes d'épargne et de prêt de proximité – des structures comme Crédal (1984) et le Réseau financement alternatif (1987) voient le jour (1); tandis que certaines banques s'adaptent en développant des produits financiers "socialement responsables" (voir encadré ci-dessous).

### Etat des lieux

Aujourd'hui, en Europe, il existe 30 à 35 institutions financières éthiques (une seule en Belgique, sous le nom de Triodos). Ensemble, elles recueillent environ 35 milliards d'euros. "Une



goutte d'eau dans l'océan bancaire", fait remarquer le Réseau financement alternatif (RFA) dans un dossier consacré à 25 ans de finance solidaire publié dans sa revue Financité. "Si la qualité des banques éthiques est à souligner, si celles-ci ont mieux résisté à la crise, force est de constater que leur influence reste marginale", y écrit Antoine Attout, chargé de la formation citoyenne pour le Réseau.

Quant à l'investissement socialement responsable (ISR), il est traduit dans pas moins de 1.089 produits financiers dont 340 fonds de placement et 7 comptes épargne. Mais il ne représente que 3,4% de parts de marché. "Ce n'est pas grand chose, et en même temps la progression est substantielle (une croissance de 9% en 2011). L'intérêt se confirme", commente Bernard Bayot, directeur du Réseau financement alternatif qui a participé à la création du premier produit bancaire ISR: le compte épargne Cigale de la feu CGER, en 1984. "La Belgique n'a pas à rougir dans ce domaine, poursuit-il, même si dans d'autres pays comme la France, le montant

en investissements solidaires est plus élevé, grâce notamment à des avantages fiscaux accordés pour ce type d'investissement".

### Poursuivre la voie du solidaire

Depuis une trentaine d'années, le développement d'une finance qualifiée de "responsable et solidaire" n'est pas négligeable. Pourtant, "elle n'a été d'aucun secours dans la catastrophe", invite à reconnaître Bernard Bayot. "Ni quantitativement, car de beaucoup trop petite taille pour avoir une quelque influence. Ni qualitativement, car la contagion culturelle que d'aucuns espéraient n'a manifestement pas atteint les quartiers généraux des grandes banques". Raisons de plus pour ces acteurs, comme le Réseau financement alternatif et ses membres, de poursuivre dans la volonté de "changer la finance". Développer l'offre fait partie des passages obligés pour cultiver le "bien-être" comme l'appelle Fabio Salviato, président de la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives. Une nouvelle banque coopérative sous le nom de travail : NewB est en gestation, sous l'impulsion d'une petite cinquantaine d'organisations dont l'organisation syndicale CNE.

// CATHERINE DALOZE

## Initiatives à l'échelle du citoyen

De plus en plus de citoyens s'interrogent sur les "dérives" de la finance. Le Réseau financement alternatif le constate très clairement. Si les activités qu'il organisait en soirée voici 7 ou 8 ans regroupaient quelques curieux, aujourd'hui le Réseau est débordé de demandes citoyennes. Une trentaine de groupes locaux atteste de ce regain d'intérêt et témoigne de la conviction grandissante que "l'on peut penser le type de finance que l'on pratique".

"Nous avons pratiquement tous un compte à la banque ou quelques économies qui y sont placées mais nous ignorons dans quelles activités la banque place nos économies, constate le Réseau. Les bénéfices qu'elle en tire sont réinjectés dans un système financier qui échappe à la plupart d'entre nous. Il est en effet très difficile de savoir aujourd'hui ce que financent les banques". Les groupes locaux "Financité" – soutenus par le Réseau – sont formés de personnes que le sujet interpelle et qui décident d'actions communes autour d'au moins un des trois thèmes suivants : "Que faire de mon épargne? Vivre à crédit? Ou utiliser une monnaie locale?"

En résulte une grande diversité d'initiatives. Certains qui ont un peu de réserves financières et souhaitent choisir l'usage qui sera fait de cet argent, se rassemblent en groupe d'épargne de proximité. Ils s'auto-organisent à dix, vingt ou trente, gèrent ensemble leur épargne, choisissant

les crédits qu'ils octroient (souvent à des projets associatifs). Ils pratiquent une forme d'auto-banque. Pas besoin d'être riche pour cela. Dans le groupe local Ethique Invest à Bruxelles, c'est 500 euros que ces "investisseurs alternatifs" ont versé chacun pour expérimenter une autre manière d'investir. La vertu est surtout pédagogique, expliquent les protagonistes qui s'attellent ensemble à comprendre les mécanismes de la finance. L'objectif n'est pas la plus-value financière, mais bien la plus-value sociale.

D'autres groupes, comme à Mons ou à Virton, sont avant tout attirés par la "relocalisation". Pour redimensionner les échanges au niveau local, ils mettent en place un système de monnaie complémentaire ou un SEL (système d'échange local). Les échanges de biens et de services sont mesurés au travers d'une autre unité d'échange que l'euro. Le temps, par exemple.

Et enfin, parce qu'épargner n'est pas qu'une affaire de riche, des groupes de micro-épargne encouragent les personnes à revenus modestes à épargner. Plutôt qu'à consommer à crédit, que de contracter des crédits inadéquats qui mènent beaucoup au surendettement, ces groupes s'attellent à davantage anticiper, à retrouver prise sur leurs finances, à gérer un budget.

>> Plus d'infos: Réseau financement alternatif : [www.financite.be](http://www.financite.be) • 02/340.08.60



>> Lire aussi : "Les placements solidaires" • éd. Alternatives économiques, hors série n°45 • sept. 2010 • (guide des placements éthiques et solidaires).  
 "25 ans de finance. La saga responsable et irresponsable" • Financité, n°27, sept. 2012.  
 "Crise financière et modèle bancaires" • éd. Réseau financement alternatif, oct. 2012.  
 >> Voir [www.financite.be](http://www.financite.be)

(1) Crédal, créé à l'initiative de Justice et Paix et Vivre ensemble est une coopérative de crédit alternatif qui compte plus de 1.800 investisseurs-coopérateurs. Elle finance des associations et entreprise d'économie sociale, des personnes exclues bancaires pour des microcrédits professionnel ou personnel. Le Réseau financement alternatif regroupe 90 associations et institutions, dans la perspective de "Ensemble, changer la finance". Ses axes de travail : comprendre, partager, innover, mobiliser.

### Derrière l'investissement socialement responsable

L'investissement socialement responsable (ISR) se définit comme toute forme d'investissement (au travers d'une épargne ou d'un actionariat) qui intègre d'autres critères qu'uniquement financiers : des préoccupations sociales, éthiques, environnementales. L'évolution quantitative des ISR apparaît plutôt favorable (lire ci-dessus) mais leur qualité est très variable, remarque Bernard Bayot du Réseau financement alternatif.

Si le dernier rapport sur l'ISR en Belgique augmente sa note qualitative moyenne (de 5,8/100 en 2010 à 6,4/100 en 2011), elle reste bien modeste. 73% des produits ont obtenu zéro. Nombre d'ISR cachent-ils de belles promesses de financiers dans le but de se doter d'une image éthiquement responsable auprès des clients? Le Réseau financement alternatif préconise en tout cas la mise en œuvre d'une norme de qualité légale. Une proposition de loi est déposée au Sénat en ce sens. Mais la crise semble avoir mis entre parenthèses les réflexions politiques autour de cette forme de "labellisation" qui permettrait, espère Bernard Bayot, de réserver des avantages fiscaux (stimulants fiscaux) à des produits pour les particuliers respectant ces critères. Et de citer une épargne pension dirigée vers le socialement responsable.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le lundi 5/11 pour l'édition du 15/11; le vendredi 16/11 pour l'édition du 6/12.

Attention! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

# Auto

AV: occasion unique, Xsara exclusive, automatique, conduite aisée, 2002, 1600 cm3, 101.000km, ct. ok, 2.500 EUR. 0477-70.22.38. (A48127)

AV: porte-bagages de toit (2 barres) pr. Opel, avant 2010, 50 EUR. 0476-91.61.05 (Waterloo). (A48120)

AV: 4 pneus hiver + jantes, très bon état, pour Citroën C8. Contact: kivyamunda@gmail.com - 0486-29.98.13 rég. 9320 Aalst. (A48112)

AV: mobilhome Fiat Ducato-Dethleffs, diesel 2.5 TD1, 96 avec capucine, 4p, 108.000km, tt. eq., et banquettes remises à neuf gris anthracite, 13.000E. 087-6797.31 ou 0497-85.37.83. (A48140)

Cse dbl.empl., Renault Mégane break, 5p, ess., 1598c3, autom., 153.000km, 1er imm., 06-2000, F rose, Car-pass, ABS, airb., alarm, rad/cd, ordi bord, 4 pneus nfs.2012, 2.900E. 0471-01.65.78 (A48126)

# Divers

AV: lit médic. peu servi, poss. 1m80 ou 2m, matelas ant. escar. 1.600E, laiss: 900E à disc., somm+matelas 0,90cm, jamais servi 330E, laiss: 125E. 083-21.54.33 - 0475-48.71.30 soir. (D48145)

AV: manteau fourrure "Baby Ocelot" T46-48, ét. neuf, coupe actuelle, 600 EUR. 0478-34.65.21. (D48125)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Metz. 081-40.04.80. (D47750)

Cherche fauteuil relax électrique, cuir, +/- 300 EUR, prov. de Liège. 04-380.41.28. (D48114)

AV: manteau astrakan noir, T 44-46, état neuf, 650 EUR. 060-34.55.14. (D48118)

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, rabotage des souches et broyage des branches. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (D47161)

AV: râteliers anc., marbres de cheminée, charrète à bras tubes métal., étagères Tomado, projecteur dias. 071-55.54.00. (D48119)

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.4716 - 0486-90.70.27. (D46897)

Musée rech. uniformes et objets divers des guerres de 14-18 & 39-45, aidez-nous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14. (D48101)

AV: +/- 700 revues Sciences & Vie + n° hors série (1955-2007) 70E, 2 lustres étain massif 8 branches 40E p., livres & romans en tt.genre, couss. ergo 30E, matelas eau 10E. 065-82.26.47 soir. (D48110)

AV: mat.kinésithérapie, banc quadriceps Gymna, cage pouliothérapie, tabl. inversion Ketter, tabl. pliante, négatoscope, lampe thermo infra, parf.ét., prix à disc, rég. Dinant. 0476-61.01.40. (D48113)

AV: vêtement dame T46, impecc., cse. perte poids. 0476-31.79.03. (D48133)

AV: vêt. homme T58, veste cuir soupl., vest 3/4 daim, vestons, costumes, chemises+ vêt. dame, imper dblé fourr. T44, ens. T46, sacs, chaus.40 + jeu "C'est pas sorcier", px div. 02-770.63.49. (D48123)

AV: cse. dble. emploi, tv Philips, écran plat, 66 cm, prix à discuter. 081-21.07.41 Namur. (D48111)

AV: lit électr., ét. impecc., 500 EUR, bahut antique + de 100 ans, +/- 2m80, 400 EUR. 063-57.70.25 - 063-57.14.66. (D48137)

AV: guitare classic Amada Made By Luby, model 46TT taille4/4, état neuf, avec housse impecc. 0472-87.67.24 Wavre-LLN. (D48138)

AV: aquarium "Juwel" de coin, 110 L + meuble + accessoires + poissons, en bon état, 110 EUR. 02-384.25.64. (D48139)

AV: appareils auditifs Lapperre ics 704, 1 gauche + 1 droit, état neuf: 1900 EUR/pce., laissé: 800 EUR/pce. 0479-25.73.43 (D48141)

AV: timbres poste, petite collection depuis 35 ans, curieux s'abstenir. 081-61.41.04. (D48109)

# Emplois

Couple Belg.-Roum. 55a., motorisé, ch. trav. ménage, courses, gard.-enfts., prom. chiens, Jette et environs. 0495-52.60.09. (E48116)

Sur votre terr., une tabl. de culture pr un potager adapt. pr prod. vos p'tits légumes, radis, ail, persil, tomates, laitues, choux... bois traité bio avec géotextile de fond. 0496-32.60.63. (E48097)

Monsieur expérimenté, propose tout travail de maçonnerie et carrelage. 0472-39.69.18. (E48091)

Tango argentin, cours à Auderghem et Ixelles, jeudi et vendredi. www.tangoFrison.be - 0495-45.75.57 - 0495-55.90.44. (E48070)

# Immobilier

Silenrieux, àv. petite fermette en b. état, 32a, 3ch., sdb., cuis., liv., véranda, serre avec vignes, chff.c. maz., dbl. vitr. + volets, 3 gar., 180.000 EUR. 0478-74.10.80. (I48121)

# Location

Blégny, maisonnette mbliée., cour de ferme, max. 2p. pr séjour limité ou bail de plus longue durée, 400 EUR + chges., caution 1 mois. 0479-59.65.66. (L48108)

# Mobilier

AV: divan "chesterfield", 3pl., remis à neuf en alcantara vert olive, prix neuf: 3150 EUR, vendu: 1100 EUR, photo/demande. 0478-22.56.34. (M48057)

AV: chambre à coucher en chêne, 500 EUR. 081-46.02.11. (M48136)

# Villégiature (Belgique)

Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sdp., tv., tt. conf., asc., libre du 22/12 au 6/01 et svts. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V48142)

Knokke-Heist, Laguna beach, studio 2p., 25 EUR/nuît., studio 4p., 35 EUR/nuît., près lac Heist, 700m. mer, 8 min. à pieds gare Duinbergen, pisc. int. 0476-78.91.48 (préf. soir.) (V48079)

Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez maq., appart. avec jard., terr., 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V48106)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.sup.éq., f.o., idéal rando, vélo, sp. nautique, équit., pétanq/place, Internet. 0477-796771 - www.giteleilleul.be (V48026)

Ard., prox. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. - www.gitesdavid.be - 084-34.44.31 (V48130)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., gar., 2 bains, libre àpd: 5/11, w-e, sem, 21 au 26/12 + du 1/01 et svts. 0472-26.54.48. (V48134)

Ostende, appart. 2 ch., tv, dvd, garage, 25 m de la plage. 083-51.51.78. (V48124)

Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, été: 650E/sem. (chges. compr.), sept: 300E/sem., touss.: 450E. 0479-49.86.11. (V47072)

Htes Fagnes, hameaux Xhoffraix, Longfaye, calmes, verdoyants, dép. promenades, vélo, vtt, ski, gîtes 3 épis, 2-4-6p., clairs, spac., large vue - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19. (V47018)

Détente en Ardennes (Bohan), ch. d'hôtes, 80 EUR., 2n. + déj., 2p., louer gîte 8p., fin d'année. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V47045)

Coxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi éq., liv, tv., 1è ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois. 084/32.12.43 avant 19h (V47168)

La Gleize, chalet-studio, jard. et pièce de rang., alt. 400m, très belle vue, env. calme, 1 ou 2p., loc. /sem., jusq'à oct. inclus, 230 EUR/sem., pas d'animaux. 080-78.57.47. (V47414)

La Panne, centre digue, 1er ét., studio récent, ent. éq. avec coin à dormir, tv digibox, m-o., max. 4 pers., pas animaux. 04-257.64.34 ou 0474-04.28.96. (V48135)

Lacs de l'Eau d'Heure, pied-a-terre, 3-4p., ds anc.logis ferme, 2ch., cuis.sup.éq., douche, liv, tv, Internet, pk., loc. w-e., sem. ou plus, idéal randonnées. 0477-79.67.71. (V48027)

La Panne, appart. face à la mer sur la digue avec garage, 2ch., tt. conf., très lumineux, se loue te. l'année du samedi au samedi àpd: 350 EUR. 010-88.04.24 ou 0477-74.28.62. (V48052)

Westende-Bains, àl., studio, sup. conf., à pers. soign., sup. vue mer, 7è ét., asc., spac., lum., mignon, libre àpd: 4/11 + Noël, Nouvel-an. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V48131)

# Villégiature (France)

Savoie, appt.conf., skis aux pieds, 5-6 couch. à Tignes-Lavachet, 2100m, cuis.éq., sal., 1ch. sdp., sdb., balc. ensol., 2 pist. grat., acc. direct télé-sièges, réduc memb. MC. 063-22.14.56. (V48107)

Ski nature, Hte. Provence, 1.800m, studio 4p., pieds des pistes, tt. conf., four, m.o., tv, lect. dvd, 300 à 350 EUR/sem. 0475-48.98.89 - alainbraibant@hotmail.com (V48132)

Ski, Plagne Bellecôte (Savoie), 24/02 - 3/03, 800E/s, appt. 5p, conf, 1ch, 2 lits, 3 lits banq., gdes.cuis., sdb, tvsat, pieds piste, pk cv incl, 1930m. annelisedema@gmail.com - 0479-780405. (V48144)

Côte d'Azur, Ste Maxime, villa 5p. avec jard. et gar., tt. conf., tv, tél, lav.vaiss., lav.linge, sèche-linge etc., prix pr longue période d'hiver. 0475-47.02.13. (V48115)

Savoie, Montalbert, La Plagne, appt. 4p., tt.c., ds villag. Savoyard, balc. face Mt Blanc, tv, mezz., dép. et retour ski pieds grd.dom. de la Plagne 1350 à 3400m, àpd 250/sem. 0495-29.22.39. (V48122)

Roquebrune, Menton, studio + jard. + gar., nov. déc., janv., avril, à 150m Cap Martin. 0478-25.86.19. (V48088)

Vivre l'hiver à la Côte d'Azur, appart. tt. conf., pk. priv., terr., calme, proche mer/mont., 200 EUR/qz., 400 EUR/mois + élect., eau. 083-21.21.46. (V48143)

Roquebrune, Cap Martin, appt., 2ch., à 60m mer, park. priv., conf., janv., févr., 1er quinz. mars. 0478-25.86.19. (V48089)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv, terr., sup. équip., gar., rdch., repos garanti. 0478-27.49.77. (V48129)

Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appt., 2/4p., liv., coin cuis., 1ch., 2 lits sup., park. priv., tv, vue, loc. tte saïs., sem., w-e. 063-6778.11 - www.chalet23.izihost.com (V47812)

Ski, pied des pistes, Hte. Savoie, rég. Morzine-Avoriaz, bel appartement, photos par mail. 0475-56.59.20. (V48034)

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, àl. ttes périodes, studio tt conf., S-O, grde terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, m.o., phot. disp. 085-84.14.30. (V48081)

Grospierrres (pr.entr.des Gorges), mais.éq., 3/5 ou 6/8p., agrém. 2\*, sem: 570/840E/juil/août, 350/400E juin/sept., mois: 350/400 de oct à mars sf. vac. 0033-475.89.90.61 - 0033-674.6773.37. (V48117)

# Villégiature (Autres pays)

Unique! Suisse Valais, Ovronnaz, àpd: 295 E/sem. ttc. pr loc., spl. appt. 2-6p., lux.éq., tr. ensol., imm.terr.sud, vue sup., prom., tennis, 3pisc. therm., ski, doc+photos. 02-653.35.25. (V46959)

Costa Blanca, Albir, prox. mer, appt. 2ch.+2 sdb., liv, terr., 9a., cuis., tvd, asc., gar., pisc., lessiv., tt. conf., très calme. 0478-27.49.77. (V48128)

Hte. Nendaz, bel appt. vue /vall. du Rhône à 500m rem. mécan., pr restos et comm., 2ch. 7 lits, sdb., wc sdp., cuis.éq., 2 terr., 600 à 1100 E/sem. selon pér. 081-40.26.33 ou 0475-49.00.18. (V48047)

Ski, Suisse Valais, superbe appart. 6p., grd. conf., cuis. éq., grde terr., pl. sud, alt. 1500m, 600 EUR/sem. 081-65.50.11. (V48039)

Offres d'emploi

LA FESEC, FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE, RECRUTE (H/F): > un responsable du secteur bois-construction entrée en janvier.

Plus de détails sur http://enseignement.catholique.be Rens.: olivier.meinguet@segec.be Envoyez une lettre de motivation avec CV pour le 9 novembre au plus tard à Olivier Meinguet, Secrétaire Général adjoint FESeC, av Mounier 100 - 1200 Bruxelles.

LA JOCF, JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE FÉMININE ASBL RECHERCHE (H/F):

> deux permanents : 1<sup>er</sup> : région de La Louvière, 2<sup>ème</sup> : région de Mons CDI APE - temps plein - CP 329.02 (4.2).

Profil : expérience dans une organisation de jeunesse - contact aisé avec les jeunes du milieu populaire - expérience en animation - autonome - connaître la région - posséder le permis B et une voiture est un atout.

Envoyez votre candidature à Patricia Monville, Présidente, pour le 22 novembre au plus tard via secretariat.jocf@jocf.be ou à la JOCF asbl, rue d'Anderlecht 4 - 1000 Bruxelles.

LE CHU UCL MONT-GODINNE RECRUTE (H/F): > un infirmier chef

pour le service d'urologie - chirurgie vasculaire CDI - temps plein - entrée dès que possible.

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be Envoyez une lettre de motivation avec CV pour le 15 novembre au plus tard à Recrutement-montgodinne@uclouvain.be à l'attention de Mr. C. Plompteux, Directeur Adjoint du Département Infirmier.

L'INTERFÉDÉRATION DES EFT-OISP ASBL RECRUTE (H/F):

> un chargé d'études pour Namur - statut APE - CDI temps plein - CP 329.2 (échelon 4.1 ou 4.2).

Plus de détails sur www.interfed.be Envoyez votre lettre de motivation avec CV pour le 12 novembre à Eric Mikolajczak, Secrétaire général, rue Marie-Henriette 19-21 - 5000 Namur ou genevieve.vangelder@interfed.be

L'ETA CORELAP ASBL À MOUSCRON RECRUTE (H/F): > un chef d'équipe CDD évolutif vers un CDI - temps plein de jour - 5 j/sem.

Fonction : diriger une équipe de production : planification, préparation des postes de travail, affectation des personnes, contrôle des productions...

Profil : une expérience professionnelle réussie dans la gestion d'équipe - méthodique, rigoureux et organisé - sens des responsabilités et de l'initiative.

Envoyer votre candidature à Corelap asbl, rue de la Montagne 103 - 7700 Mouscron.

AIDE ET SOINS À DOMICILE PROVINCE DE NAMUR ENGAGE (H/F):

> un téléphoniste pour l'antenne de Namur, département Aide à la vie journalière CDD 1 an -20h/sem. - entrée au 3 décembre.

Fonction : analyse et gestion des appels téléphoniques des clients et du personnel

Profil : minimum CESS - capacités d'accueil et de courtoisie - savoir transmettre des communications écrites - bonne maîtrise informatique - capacités d'organisation, d'initiative.

Envoyez votre CV avant le 15 novembre à ASD Province de Namur, Laurence Gilon, rue du Lombard 8 bte 2 - 5000 Namur ou centre.namur@asd-namur.be

Offre de service

LE CET, ORGANISME D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE À NAMUR, RECHERCHE (H/F):

> des volontaires pour dispenser des cours de néerlandais et d'anglais à des stagiaires demandeurs d'emploi, dans le cadre d'une formation à l'accueil et à l'animation de projets touristiques - durée : 3h/lanque/sem. jusque fin mai 2013.

Rens.: marie.hermans@ilon.be - 081/83.05.19 - site: www.ilon.be

// Intersoc-family //

Vacances d'hiver à Zinal

Du 16 février au 9 mars 2013, les enfants de moins de six ans séjourneront gratuitement à l'hôtel "Les Diablons" situé à Zinal, village suisse au charme tranquille perché à l'extrémité du Val d'Anniviers.



Séjour gratuit pour les - 6 ans

L'hôtel Intersoc aux chambres entièrement rénovées, dispose d'une excellente infrastructure d'accueil pour les enfants: pouponnières, salles d'animations équipées, monitrices expérimentées...

Trois périodes au choix : du 16 au 23 février, du 23 février au 2 mars, du 2 au 9 mars.

Prix pension complète : 672 EUR - gratuit pour les 0 à 6 ans.

Prix leçons de ski et location du matériel : adulte : 154 EUR - 3 à 6 ans : 82 EUR

Forfait remontées mécaniques : adulte : 167 EUR - à partir de 6 ans : 100 EUR - gratuit jusqu'à 5 ans.

Possibilité de voyager en train.

>> Plus d'infos au service clientèle : 070/233.898. de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou sur www.intersoc.be

LIC A5654

en marche

LA SOLIDARITÉ. C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles ☎ 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppeem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Virginie Tiberghien - ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois (1<sup>er</sup> jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing ROUTAGE : BARBIER - Parc Créalys - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.



Exposition

# Constant Permeke, de terre et d'eau salée

"Il est le Picasso flamand", dit de lui Paul Dujardin, le directeur général de Bozar. L'œuvre majestueuse de Constant Permeke est à (re)découvrir au Palais des Beaux-arts de Bruxelles.

Bien qu'il ne soit pas fils de pêcheur, Constant Permeke est né sur un bateau. Plus exactement sur une péniche, à Anvers, à la fin de l'été 1886. La famille déménage rapidement à Ostende, et son père y devient le conservateur du musée des Beaux-arts. En ce temps-là, la ville balnéaire est un haut lieu de la vie culturelle, et James Ensor passe pour un ami de la famille. Très tôt, le jeune peintre se passionne pour le luminisme d'Émile Claus, et le pointillisme de Seurat. Il peint Mietje, l'amour sa vie, de dos, dans de légers tons de bleu.

En 1906, il fréquente l'Académie de Gand et rencontre Fritz Van den Berghe et Léon De Smet, mais aussi Léon Spilliaert avec lequel s'exercera une influence réciproque.

De ciel bas et d'eaux grises

En 1914, Constant Permeke, blessé devant Anvers, est déporté en Angleterre. Il découvre l'œuvre de Turner mais aussi le cubisme et le primitivisme. Isolé dans sa maison du Devonshire, il développe, à cette époque, un impressionnisme qui lui sera propre.

De retour à Ostende cinq ans plus tard, il retrouve un pays en plein chaos. Il vit alors pratiquement avec les pêcheurs du port, chez qui il puise ses forces et développe un langage pictural reconnaissable entre tous. Il travaille la couleur à la truelle de maçon, comme on travaille la terre, une table en guise de palette. Il mêle la peinture et le dessin au fusain, la craie et l'aquarelle. Il mélange directement des pigments à de la térébenthine, grave la masse colorée de la pointe dure du pinceau. Les couleurs sont de terre, de ciel bas et d'eaux grises, percées d'écume blanche qui attire le regard. Les mains des hommes sont comme des battoirs, les doigts gercés par l'eau salée. Les pieds sont larges, enracinés. Les femmes ont les courbes des déesses tutélaires qui donnent la vie et le sein. Ses personnages deviennent des archétypes du travailleur, saoul de fatigue et de vent, atteignant une dimension universelle.

L'humain en images

Constant Permeke refusera toujours de s'inscrire dans un quelconque mouvement. Il prendra ce qui lui convient, là où il le trouve, chez les cubistes pour l'éclatement de la forme, les primitifs pour la recherche de spiritualité, les symbolistes ou les nabis. Pour lui, l'expressionnisme est un mode de vie plus qu'un style pictural. Ce qu'il veut, c'est "mettre l'humain en images".

En 36, Permeke expose une série de paysages grandioses et apaisés. La critique, mordante, dira que le peintre a perdu sa force créatrice, que la



Constant Permeke, le ramasseur de pommes de terre, 1929 Collection MuZEE, Ostende.

source est tarie, qu'il est "devenu mou". L'artiste se vexe et se retire pratiquement du monde pendant deux ans. Il quitte Laethem, construit lui-même une maison moderniste à Jabbeke et installe un atelier de sculpture dans une dépendance. Il se met à travailler enfin cette terre que, jusque là, il peignait. De tout son corps, de toute ses forces. Il apprend la technique, le plâtre, le bois, puis le bronze.

Pendant la guerre, parce qu'il refuse de participer à des expositions organisées par l'occupant, son art sera

considéré comme "dégénéré", ce qui ne l'inquiète guère. Mais parce que le Palais des Beaux-arts, encore lui, expose son œuvre, celui-ci devra fermer.

En 1950, après avoir perdu deux enfants, Permeke perd sa femme, sa Mietje. Et parce que c'est sa seule façon de s'exprimer, il se représente assis à côté de son lit de mort. Et c'est Mietje, morte, qui clôture l'exposition, comme, elle l'avait inaugurée, de dos.

// LINDA LÉONARD

>> Constant Permeke, rétrospective • Jusqu'au 20 janvier, au Palais des Beaux-arts de Bruxelles • rue Ravenstein 23, à 1000 Bruxelles • Prix : 11 EUR • Infos et tickets : 02/507.82.00 • www.bozar.be

Théâtre

## Des jours trop longs

Cécile a 32 ans en 1961. Déjà mère d'une famille nombreuse, elle pense être à nouveau enceinte. Cinquante ans plus tard, Camille, sa petite-fille au même âge quitte son compagnon car celui-ci rêve d'enfants et elle, non. La pièce de théâtre *Des jours trop longs* aborde une réflexion sur la maternité.



Sur scène, un duo de jeunes femmes trentenaires : l'une bercée dans les sixties, l'autre indépendante du début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Toutes deux sont confrontées à la question de la maternité. D'un côté, Cécile en 1961 ne sait comment accueillir sa nouvelle grossesse. Malgré la révolution sexuelle qui est en marche dans les années 60, le conformisme de l'époque est encore bien présent. D'un autre, Camille en 2011 ne désire pas d'enfant et quitte pour cette raison son compagnon. Elle se confronte pourtant à une société dans laquelle la maternité est une évidence. En plus de leurs réflexions et interrogations sur l'enfantement, un lien familial les unit : les opinions de la grand-mère et de sa petite-fille vont se faire écho.

Cette pièce de théâtre a été écrite par Catherine et Eléonore Meeüs, ainsi que Stéphanie Van Vyve (on retrouve ces deux dernières sur scène). Ce trio de trentenaires voulait partager leurs visions de la maternité. Elles se sont inspirées du roman éponyme de Marie Denis, qui n'est autre que la grand-mère des deux filles Meeüs. Cette écrivaine, issue d'une famille catholique et bourgeoise, menait une vie rangée. A 40 ans, elle décide de se lancer dans l'écriture et publie ainsi *Des jours trop longs*, une fiction qui s'inspire quelque peu de sa vie réelle. Elle a reçu le prix Rossel pour son autre roman, *L'odeur du Père*. Depuis, elle s'est illustré dans de nombreux combats féministes.

//VT

>> Des jours trop longs • avec Eleonore Meeüs et Stéphanie Van Vyve • mise en scène : Cécile Van Snick • du 6 au 23 novembre à 20h30 sauf le jeudi à 19h30 et le dimanche à 15h • Théâtre Blocry, Place de l'Hocaille à 1348 Louvain-la-Neuve • 20 EUR (possibilités de réduction).

PLACES OFFERTES

En Marche et l'Atelier théâtre Jean Vilar vous offrent 5 x 2 places pour la représentation du spectacle *Des jours trop longs*, le mercredi 21 novembre à 20h30, au Théâtre Blocry, Place de l'Hocaille à 1348 Louvain-la-Neuve. Pour remporter ces entrées, envoyez vos coordonnées (nom, prénom, n° d'affiliation à la MC, adresse et n° de téléphone) à [enmarche@mc.be](mailto:enmarche@mc.be) avec en objet : "concours Atelier théâtre Jean Vilar". Les gagnants seront tirés au sort le vendredi 16 novembre. Ils seront avertis par email.

Cinéma

## Le retour attendu de Kirikou

Kirikou, ce petit Africain au grand cœur revient sur les écrans pour un troisième opus. Il n'a pas pris une ride, ni grandi. Dans *Kirikou et les hommes et les femmes*, son grand-père revient sur l'enfance du garçonnet tout nu. Un flash-back qui montre, ô combien, l'enfant prend soin des habitants de son village...



"Kirikou n'est pas grand, mais il est vaillant. Kirikou est petit, mais c'est mon ami..." Qui ne se souvient pas de ces paroles ? La bande originale du premier épisode des aventures du petit garçon donnait le ton. Quinze ans après son premier passage à l'écran, Kirikou présente toujours les mêmes qualités : grâce à son intelligence, sa bravoure et son grand cœur, il vient en aide aux habitants de son village.

Son grand-père, habitant d'une grotte bleue, raconte ses aventures. Un flash-back s'avérait nécessaire car, à la fin du premier épisode, Kirikou était devenu un jeune homme. "Le personnage qui a touché les gens, c'est Kirikou, le petit enfant tout nu", affirme Michel Ocelot, le réalisateur. Cette fois-ci, cinq contes vont animer la vie du village : la femme forte dont la case n'a plus de toit à cause de la

sorcière Karaba, la disparition du vieux grincheux, l'arrivée d'un étranger touareg dans le village, la griotte (conteuse africaine), la flûte de la famille de Kirikou. A chaque histoire, le garçonnet va sauver les personnes en difficulté, assurer la médiation entre les différents acteurs... S'ensuit une morale, sublimée par une chanson sur l'air bien connu des films précédents.

Dans le monde animé de Kirikou, tout finit toujours bien mais on est loin de tomber dans la mièvrerie. Le petit garçon est cocasse et son intelligence surprend son entourage. Il n'a peur de rien : ni des bêtes sauvages,

ni de la vilaine sorcière. La magie de l'Afrique opère grâce à un graphisme enchanteur et une ambiance chaleureuse : les petites cases de paille, les fétiches, la musique qui résonne, le vent chaud ou la pluie torrentielle qui se fait attendre... Le spectateur se retrouve à nouveau plongé, pour ce troisième volet, en plein cœur du continent africain.

Candide, ce dessin animé réunira toutes les générations. Kirikou est resté petit. Mais ses fans qui, eux, ont grandi seront très heureux de le retrouver au cinéma.

//VT

>> Kirikou et les hommes et les femmes • Michel Ocelot • 1h28 • Version 3D dans certaines salles de Belgique.

Editorial Alda Greoli//Secrétaire nationale

## 15% de personnes en plus sous statut Omnio depuis la crise

Le nombre de personnes en situation financière difficile s'accroît. Certains dispositifs – comme l'octroi d'un statut Omnio – peuvent leur venir en aide. Ils sont de plus en plus nombreux à y recourir. Mais beaucoup restent encore mal informés.

Même si nous détenons l'un des meilleurs systèmes de couverture de soins de santé, il n'en reste pas moins que de nombreuses personnes éprouvent de grandes difficultés à pouvoir payer leur part à charge du patient. Le Maf (maximum à facturer), le statut BIM (bénéficiaire de l'intervention majorée), et le statut Omnio ont été pensés et mis en place pour tenter de faire face aux situations les plus difficiles, soit par manque d'argent, soit par une situation de maladie, de handicap ou d'invalidité. Ces dispositifs montrent l'importance de consolider notre système de soins de santé, afin de mettre tout le monde à l'abri des difficultés.

Focalisons notre attention sur le statut Omnio car l'augmentation des personnes qui font les démarches pour en bénéficier nous interpelle.

Le statut Omnio est accordé sur demande aux ouvriers, employés, indépendants, chômeurs, malades..., dont la situation du ménage est financièrement difficile. Les revenus qui sont pris en considération pour l'octroi du statut Omnio sont les revenus bruts imposables du ménage l'année précédant celle de la demande. Les revenus annuels bruts imposables d'un isolé doivent être inférieurs à 15.606,71 euros (pour une demande introduite en 2012). Ce montant est augmenté de 2.889,22 euros par membre du ménage autre que le demandeur. La situation du ménage est revue chaque année.

Toute personne sous statut Omnio bénéficie d'un meilleur remboursement des soins de santé comme la consultation de son médecin ou ses frais de médicaments par exemple. Ce statut donne également droit à d'autres avantages comme une réduction sur les transports publics ou sur la facture énergétique. On peut à ce propos se demander si tous ces avantages dérivés du statut, et non directement liés aux soins de santé, sont une avancée ou un recul social.

### Une forme de cercle vicieux

Osons questionner fondamentalement le dispositif : le statut Omnio est indispensable pour répondre aux difficultés d'accès aux soins de santé de certaines personnes ou familles mais en y ayant ajouté au fil du temps des avantages relatifs aux taxes communales ou provinciales, au coût du transport en commun et à d'autres réductions encore, n'a-t-on pas ouvert un piège social supplémentaire? Quelles sont les personnes qui sont visées par de telles mesures? Généralement, ce sont des femmes isolées, avec enfants. Elles ont un emploi à mi-temps souvent peu rémunéré. Le statut Omnio est, pour elles, un vrai avantage. Mais comment y échapper, comment en sortir sans alors avoir à trouver un emploi largement plus rémunéré, et à temps plein? Pour compenser les réductions de taxes, de coût du transport et toutes les autres, il faut gagner beaucoup plus, vraiment beaucoup plus. Voilà le cercle vicieux auquel certaines font face, piégées dans des contrats de travail précaires pour ne pas perdre le statut Omnio.

Ne jetons cependant pas le bébé avec l'eau du bain et penchons-nous sur les demandes d'ouverture de ce droit. Elles montrent

comme les effets de la crise se font de plus en plus sentir dans notre population.

### L'augmentation des bénéficiaires

En 2009, 71.376 affiliés de la Mutualité chrétienne étaient reconnus dans ce statut. En 2011, ils étaient 82.274 (259.000 pour toute la Belgique), soit une augmentation de 15%. Au total, 1,8% des affiliés de la Mutualité chrétienne bénéficie du statut Omnio. Bruxelles en compte une proportion particulièrement importante : 5,6%. Un effet "urbain" qui se manifeste aussi à Liège (2,6%) et à Anvers (2,5%). La répartition des âges montre également que ce statut concerne principalement les 18 à 49 ans et leurs enfants. D'après nos informations, plus de 800.000 personnes en Belgique pourraient bénéficier de ce statut. Nous sommes donc encore loin de l'objectif d'amélioration réelle des besoins de la population la plus fragilisée.

L'ouverture de ce droit n'est pas automatique : il faut demander à sa mutualité d'examiner sa situation financière et d'ouvrir un dossier. Les efforts que nous mettons en place, en particulier grâce au travail des services sociaux des mutualités, pour détecter et informer les personnes à bas revenus portent leurs fruits, mais la baisse du pouvoir d'achat joue également un rôle.

Est-il normal que l'ouverture d'un droit social aussi important soit fonction du fait que la personne soit ou ne soit pas bien informée? Qu'elle vienne ou non à la permanence de la mutualité ou qu'elle ait fait la démarche de demander un rendez-vous à un assistant social? Qu'elle profite ou non d'un réseau social ou de connaissances qui lui ont ouvert les yeux sur son droit? N'est-ce pas alors toujours les plus faibles, les plus isolés, les plus fragiles qui passent à côté de leurs droits?

### Pour l'octroi automatique

A la Mutualité chrétienne, nous souhaitons que l'administration fiscale nous signale de manière automatique quelles sont les personnes qui pourraient accéder à ce statut. Ceci nous permettrait alors de contacter ces personnes de manière ciblée afin d'entamer avec elles, les démarches utiles. Nous pourrions ainsi remplir pleinement notre rôle de défense de nos membres et participer plus activement à l'ouverture de leurs droits.

En attendant, il est important d'en parler autour de nous pour sensibiliser les personnes concernées mais souvent peu informées. Qu'elles poussent la porte d'une permanence mutualiste, et entament les démarches d'ouverture d'un dossier.

**Quand les droits ne sont pas automatiques, quand les mesures ne prennent pas en compte l'inégalité devant l'information, alors c'est l'implication de tous, ce sont les réseaux solidaires, les réflexes de partage de l'information qui font cohésion sociale!**

**A quoi sert de mettre des droits en place et surtout des droits sociaux, si ce n'est pas pour les rendre automatiques!**



© A.M. Jabouil

## ça se passe

### // Vieillir en bonne santé

Le jeudi 29 novembre de 8h30 à 16h30, l'Association internationale de la mutualité et le Collège intermutualiste national organisent une conférence: "Réinventer le vieillissement en bonne santé". Prix: 100 EUR.

Lieu: 5/2, bd du Roi Albert II - 1210 Bxl  
Rens. > 02/234.57.00 • www.aim-mutual.org

### // Presse, un contre-pouvoir?

Le jeudi 8 novembre à 20h, le Centre Jeunes Taboo projette un film sur les médias et leurs liens avec le pouvoir: "Les nouveaux chiens de garde". Débat prévu le jeudi 22 novembre à 20h.

Lieu: 8, rue Basslé - 6000 Charleroi  
Rens. > 071/64.13.07 • http://centrefeunestaboo.wordpress.com

### // Besoins de l'enfant

Le vendredi 9 novembre à 20h, la Maison de l'écologie organise une conférence sur la pédagogie Steiner et les besoins de l'enfant. Prix: 9 EUR.

Lieu: 20, rue Ruplémont - 5000 Namur  
Rens. > 081/44.15.85 • www.maisonecologie.be

### // Films intergénérationnels

Du mercredi 14 au samedi 17 novembre, Louvain-la-Neuve accueille le Festival du film intergénérationnel. Prix: 3 EUR par séance.

Lieu: Cinéscope - 1348 LLN  
Rens. > www.ffi2012.be

### // Bienveillance

Le mercredi 14 novembre à 20h, le CHR Namur organise une conférence: "Bienveillance: comment prendre soin de l'autre en prenant soin de soi?". Prix: 10 EUR.

Lieu: CHR - 5000 Namur  
Rens. > 081/72.66.91 • communication@chr-namur.be

### // Agriculture du futur

Le mercredi 14 novembre de 19h à 22h30, Nature et Progrès propose une soirée-débat sur l'agriculture européenne et wallonne du futur. Prix: 10 EUR.

Lieu: Auditoire 18 Croix du Sud - 1348 LLN  
Rens. > 0474/42.46.18 • brabantouest@natpro.be

### // Dépression et suicide

Le jeudi 15 novembre de 9h30 à 12h30, les Equipes de Visiteurs proposent une matinée sur le suicide et la dépression. Avec G. Ringlet. Prix: 12 EUR.

Lieu: 14, rue de la Linière - 1060 Bxl  
Rens. > 02/533.29.55 • www.equipesdevisiteurs.be

### // Handicap

Le jeudi 15 novembre à 19h30, une conférence: "Les familles sont faites pour être quittées... Et quand mon enfant est porteur d'un handicap?" est organisée. Prix: 5 EUR.

Lieu: rue Delloye - 4520 Wanze  
Rens. > 085/21.69.66

### // Médico-psycho-social

Le jeudi 15 novembre de 9h à 15h30, le Centre de formation à la thérapie de famille organise une conférence: "Les organisations médico-psycho-sociales... Je t'aime, moi non plus". Prix: 40 EUR.

Lieu: 84, rue Professeur Mahaim - 4000 Liège  
Rens. > 04/253.50.05

### // Finances solidaires

Le jeudi 15 novembre de 14h à 18h30, Oikocredit organise une après-midi de réflexion: "Quels outils financiers pour la solidarité?".

Lieu: 3, pl. Croix du Sud - 1348 LLN  
Rens. > 0488/63.14.64 • www.oikocredit.org

### // Collecte de vêtements

Du samedi 17 novembre au dimanche 25 novembre, Solid'R lance une grande collecte de vêtements.

Lieu: Bulles Solid'R en Wallonie et à Bxl  
Rens. > 081/39.07.10 • www.solid-r.be

### // Islam

Le samedi 17 novembre de 9h30 à 13h, Lumen Vitae propose un exposé sur l'Islam dans la société multiculturelle et religieuse. Prix: 8 EUR.

Lieu: 186, rue Washington - 1050 Bxl  
Rens. > 02/349.03.77 • secretariat.es@lumenvitae.be

### // Nucléaire

Le samedi 17 novembre de 10h30 à 16h, ATTAC-Liège organise une formation sur les coûts du nucléaire. Prix: 5 EUR.

Lieu: 1, pl. Emile Dupont - 4000 Liège  
Rens. > 04/349.19.02 • http://local.attac.org/liege

### // Périnatalité

Le dimanche 18 novembre de 13h à 18h30, Alter-NativeS organise un colloque sur la périnatalité.

Lieu: Bois des rêves - 1340 Ottignies  
Rens. > 0477/47.49.63 • www.alternatives.be

### // Etre père

Le dimanche 18 novembre de 13h30 à 19h, le Réseau Hommes Belgique organise une journée d'échanges et d'expériences sur le rôle du père. Prix: 15 EUR.

Lieu: Ferme du Biéreau - 1348 LLN  
Rens. > 0497/29.75.68 • www.rhb.be

### // Religions

Le mardi 20 novembre de 14h à 16h, Repèr'âges organise une conférence: "Des religions dans les mondes virtuels". Prix: 5 EUR.

Lieu: Petit-Ry - 1340 Ottignies  
Rens. > 0470/07.34.75

### // Eglise et espérance

Le mardi 20 novembre à 20h, Fondacio-Chrétiens pour le monde organise une conférence-débat: "L'église un lieu d'espérance pour notre société".

Prix: 15 EUR.  
Lieu: 93, av. Ch.Thielemans - 1150 Bxl  
Rens. > 02/241.33.57 • www.fondacio.be

### // Concile Vatican II

Le jeudi 22 novembre de 10h à 16h30, Agir en Chrétien Informé organise une conférence-débat: "Un concile pour rien? Vatican II et nous". Prix: 10 EUR.

Lieu: 14-16, av. G.Demey - 1160 Bxl  
Rens. > 02/218.54.47 • aci@aci-org.net

### // Bébé objet

Du jeudi 22 novembre au samedi 24 novembre, l'asbl FRAJE organise un symposium sur la place de l'enfant dans notre société. Prix: 60 EUR.

Lieu: 7, rue Ropsy Chaudron - 1070 Bxl  
Rens. > 02/800.86.10 • www.fraje.be

### // Foi chrétienne

Le jeudi 22 novembre et le vendredi 23 novembre de 9h15 à 16h30, la FOCAP organise deux journées de formation: "Faire son deuil de Dieu? Quitter Jérusalem pour la Galilée". Prix: 77 EUR.

Lieu: Mont de la Salle - 5590 Ciney  
Rens. > 071/79.93.67 • www.focap.blogspot.com

### // Mutilations génitales

Le vendredi 23 novembre de 9h à 16h30, INTACT organise un colloque: "Vers un protocole de prévention et de protection des enfants victimes de mutilations génitales féminines?".

Lieu: 1, rue Ernest Blérot - 1070 Bxl  
Rens. > 02/539.02.04 • www.intact-association.org

### // Habitat alternatif

Le vendredi 23 novembre de 8h45 à 17h30, le Conseil supérieur du logement de Wallonie organise un colloque: "La norme à l'épreuve de l'habitat alternatif". Prix: 15 EUR.

Lieu: 147, rue des Français - 6020 Charleroi  
Rens. > 081/33.21.37